



Je m'appelle Jean-Esteban Lion, je suis un lycéen manceau de 17 ans. L'été 2022, je suis parti un mois en voyage individuel à travers La France, la Belgique, l'Allemagne et le Luxembourg grâce à Zellidja. Cette association aide à la mobilité des jeunes. Mon objectif : découvrir les institutions de l'Union Européenne et rencontrer celles et ceux qui font l'Europe d'aujourd'hui et feront celle de demain.

« En cette première semaine de juillet 2022, je me suis rendu à Strasbourg, au Parlement Européen, pour la première étape de mon périple.

Il s'agissait d'une semaine de plénière. L'ensemble des 705 députés européens se réunissent pour voter, ou non, des lois à adopter. Les décisions prises peuvent alors changer le quotidien de plus de 440 millions d'habitants. Il fut ainsi question de moyens alloués aux réfugiés ukrainiens, du droit à l'avortement à inclure dans une constitution, de la classification du nucléaire et du gaz en énergie propre...

J'ai également eu la chance de rencontrer trois députés : M. Carême, (EELV), Mme Guillaume (PS) et M. Omarjee (LFI). J'ai pu échanger avec eux sur leur rôle, leur vision de l'Europe et les grands combats qu'ils souhaitent mener.

J'ai découvert le quartier européen qui regroupe bon nombre d'institutions : le Parlement en premier lieu, mais aussi, le Conseil de l'Europe, le médiateur européen, la Cour des Droits de l'Homme.

J'ai pu visiter la plupart d'entre elles et ainsi en dresser leurs caractéristiques :

- Le Parlement Européen constitue le cœur même de l'exercice démocratique européen. Partagé entre Strasbourg et Bruxelles, son bâtiment impressionnant peut accueillir l'ensemble des députés élus.
- Le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale, (comme l'OTAN),

indépendante de l'UE qui regroupe 47 pays, soit 20 de plus que l'Union Européenne et qui œuvre pour la protection des droits de l'homme et le respect de la démocratie.



Le Parlement.



La Cour intérieure du Parlement.



L'hémicycle du Parlement, plus grand d'Europe.



L'Hémicycle du Conseil de l'Europe.

- La Cour Européenne des Droits de l'Homme est quant-à-elle une institution juridique qui veille au bon respect des droits de l'homme de l'ensemble des pays signataires du traité fondateur du Conseil de l'Europe précédemment cité. Un citoyen peut ainsi faire condamner un État en cas de violations avérées des droits humains.

Ces visites ont été pour moi l'occasion de comprendre, concrètement, comment fonctionne l'Union Européenne et d'en découvrir ses valeurs : respects des droits de l'homme et de la démocratie, état de droit, égalité.

Enfin, je me suis également rendu au Mémorial Alsace-Moselle qui aborde l'histoire si particulière de cette région frontalière et dont l'unité est au cœur de la construction européenne. Les décors sont impressionnants et les informations si riches, croyez-moi, ce lieu vaut le détour ! »



Le Lieu d'Europe.



Le mémorial Alsace-Moselle



La « Petite France », le quartier historique de Strasbourg



Le Conseil de l'Europe



Texte et photos : Jean-Esteban LION.

De passage à Strasbourg ? Le Parlement se visite gratuitement tous les jours de l'année. Le Mémorial Alsace-Moselle à Schirmeck vous accueille de 9 h 30 à 18 h.

Partager :

- [Cliquez pour partager sur Twitter\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Facebook\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)
- [Cliquez pour partager sur Google+\(ouvre dans une nouvelle fenêtre\)](#)